

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

**AHMED ROUADJIA - Université de Msila**

Comment se présente la sociologie, en tant que science sociale et humaine, et la manière dont celle-ci est vécue et pratiquée en Algérie par les chercheurs ? Cette question est d'autant plus cruciale qu'elle renvoie à la question, non moins cruciale, de l'acquisition de la connaissance et des savoir utiles pour notre société déjà complexe et qui se complexifie au fur et à mesure de l'évolution démographique, économique, sociale et politique. Contrairement à l'histoire, qui s'inscrit dans la durée et dont l'objet est de restituer de manière rétrospective le passé culturel d'une société, la sociologie, elle, s'inscrit dans le présent et l'*actuel* et se donne pour objet d'étudier les comportements et les actes des différentes strates sociales, leurs attentes, besoins, pratiques culturelle et économique, ainsi que leurs représentations du monde du réel.

Dans cet article, je me propose d'indiquer, dans un premier temps, une définition de la sociologie, qui semble faire un large consensus parmi les sociologues, et dans un second temps, de montrer les facteurs qui, en Algérie, frappent de répétition et d'involution cette discipline qui, en d'autres lieux, enregistre sans cesse des progrès formidables en matière de production et du renouvellement du savoir sur la société.

## **1. Définition de l'objet sociologique**

Comment définir ce concept abstrait et général de l'objet sociologique ? Il en est diverses définitions, et celle par laquelle je vais commencer, je l'emprunte à Emile Durkheim, l'un des premiers fondateurs de la sociologie moderne. La définition qu'il en donne se condense en effet dans cette phrase lapidaire : « *Les phénomènes*

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

*sociaux sont des choses et doivent être traités comme des choses.* » Autrement dit, sont des « choses » tous les sujets et les objets, y compris les valeurs morale, religieuse, culturelle et économique, les règles coutumières et juridiques, les représentations éthiques, les conduites sociales et économique, etc., qui se rattachent à la société et qui forment la socle sur lequel elle repose. « Pour démontrer cette proposition, ajoute Durkheim, il n'est pas nécessaire de philosopher sur leur nature, de discuter les analogies qu'ils présentent avec les phénomènes des règnes inférieurs. Il suffit de constater qu'ils sont l'unique *datum* offert au sociologue. Est chose, en effet, tout ce qui est donné, tout ce qui s'offre ou, plutôt, s'impose à l'observation. Traiter des phénomènes comme des choses, c'est les traiter en qualité de *data* qui constituent le point de départ de la science. Les phénomènes sociaux présentent incontestablement ce caractère. Ce qui nous est donné, ce n'est pas l'idée que les hommes se font de la valeur, car elle est inaccessible : ce sont les valeurs qui s'échangent réellement au cours des relations économiques. »<sup>1</sup>

Partant de cette définition établie dans *Les règles de la méthode sociologique* parues en 1894 dans les tomes 37 et 38 de la *Revue philosophique*, fondée en 1876 par le psychologue Ribot, il est dès lors possible de traiter les objets sociaux pris dans leur diversité comme des « choses » susceptibles d'être soumises à l'observation et à l'analyse critique. Le mot « choses » au pluriel, tel qu'il est employé par Durkheim, s'entend comme l'ensemble des phénomènes intrinsèquement liés aux valeurs, aux actes, aux besoins, aux attentes et aux représentations qui déterminent les comportements des membres individuels et collectifs de la société. Dotée d'un sens

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

général, embrassant une foule d'objets, de sujets et d'actes déterminés, cette définition durkheimienne du concept de sociologie est si extensible qu'elle peut s'appliquer à toutes formes phénoménales de la vie sociale.

De son côté, le sociologue allemand, Max Weber (1864-1920) donne une définition de la sociologie fondée sur la méthode « compréhensive » et interprétative, et qui ne diffère, quant au fond, de celle de Durkheim que sur des points de détails. Weber donc définit la sociologie comme « *une science qui se propose de comprendre par interprétation [...] l'activité sociale et par là d'expliquer causalement [...] son déroulement et ses effets. Nous entendons par « activité » [Handeln] un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif. Et par activité « sociale », l'activité qui, d'après son sens visé [...] par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement.* »<sup>2</sup> A cette définition, Weber en ajoute une autre par laquelle il assigne, d'une part, à la sociologie des objectifs méthodologiques qu'elle devrait atteindre et à montrer, d'autre part, en quoi cette discipline alors toute nouvelle se distingue de l'histoire : « *La sociologie [...], écrit-il, élabore des concepts de 'type' et elle est en quête de règles 'générales' du devenir. Elle s'oppose à l'histoire qui a pour objet l'analyse et l'imputation causale d'actes, de structures et de personnalités 'individuelles', 'culturellement' importants. L'élaboration de concepts propres à la sociologie prend ses 'matériaux' [...] dans les réalités de l'activité qui sont également importantes pour les points de vue de l'histoire. Elle élabore ses*

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

*concepts et en recherche les règles avant tout également du point de vue de la possibilité de rendre service à l'imputation causale historique des phénomènes importants pour la culture. »<sup>3</sup>*

Le rappel de ces définitions<sup>4</sup> est nécessaire, car il permet de situer le débat qui nous préoccupe, en l'occurrence, celui de la sociologie ; débat qui, en Algérie, fait non seulement cruellement défaut entre les spécialistes de cette discipline dont l'utilité et la fonction opératoire ne fait pas l'ombre de doute, mais qui n'intéresse en vérité qu'un nombre très limité de sociologues nationaux, consciencieux et désintéressés, et dont les travaux et les publications demeurent confinés le plus souvent dans la confidentialité, faute de relais institutionnels, éditoriaux et médiatiques. La sociologie et les sociologues ne sont pas les mieux prisés en Algérie aussi bien du côté institutionnel et politique, que du côté de l'opinion publique, parce que ces sciences dites « molles » sont considérés comme n'étant pas porteurs de « plus value », comme le sont les sciences « dures », telles la physique, la biologie, les mathématiques, la médecine, la pharmacie...

## **2. Sociologie et pratique sociologique en Algérie**

Compte tenu de cette dévalorisation des sciences sociales et humaines dans notre pays, la sociologie demeure cantonnée dans la seule sphère universitaire où elle se fait discours abstrait et répétition fastidieuse des grandes théories détachées de leur contexte. Si, à l'université, l'on connaît les pères fondateurs de la sociologie moderne, cette connaissance reste cependant très théorique, et souvent superficielle. Ibn Khaldûn, par exemple, qui n'est pas étranger à la culture locale, et dont l'œuvre est considérée, notamment en Occident, comme relevant à la fois de l'histoire, de la sociologie et de

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

l'anthropologie, n'est rarement sollicité et ne fait l'objet que de rares allusions de la part des enseignants « sociologues » des différents départements de sociologie au sein des universités. A l'ignorance théorique des œuvres fondatrices de la sociologie moderne, s'ajoute, chez les sociologues en titre, une méconnaissance totale de l'épistémologie et de la fonction impartie à la sociologie au sens que nous venons de définir ci-dessus. De là s'expliquent, en effet, les raisons pour lesquelles on constate une forte démotivation chez les sociologues envers les enquêtes de terrain en même temps qu'un mépris à peine dissimulé envers certains objets de recherche considérés, soit comme dépourvus de « noblesse », soit comme sujet tabous ( drogues, sexualité, suicide, violence, inceste, etc ). Les mémoires et les thèses produits en Algérie abordent rarement ces sujets, et seuls quelques quotidiens nationaux osent braver ces tabous en révélant des pratiques inimaginables et qui heurtent profondément par leur gravité la conscience d' un pays dont la population se croit prémunie contre ces « fléaux » par la religion et la morale musulmanes. Pour la population algérienne fortement imprégnée de religiosité, ces manifestations phénoménales sont étrangères à « l'islam », pratiques qu' il réprouve et condamne sans appel ; elles ne peuvent donc être de ce fait imputables qu' aux influences pernicieuses de l'extérieur, et notamment à l'Occident « décadent » et « perverti ». L'évitement de ces sujets « chauds » par les sociologues locaux s'explique donc, pour partie, par l'appréhension qu'ils ressentent d'être accusés de révéler au monde extérieur « nos tares », et pour partie, par le désintérêt qu'ils éprouvent à aborder des sujets qu'ils jugent dépourvus d'intérêt « académique ». Par académique, ils entendent surtout les discours théoriques de portée « universelle » rattachés aux grands noms avec lesquels ils se délectent sans saisir pour autant le sens et la visée déployés dans leurs œuvres

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

## **3. Le poids des tabous et des interdits qui pèsent sur la sociologie**

En dépit de l'ouverture « démocratique » amorcée suite à l'instauration du pluralisme politique en 1989, l'Algérie demeure le seul pays du Maghreb qui ne s'est pas encore départi de ses vieux réflexes conditionnés. Les tabous et les interdits continuent, comme du temps du parti unique, de fonctionner comme un facteur essentiel d'inhibition dont seuls quelques journalistes d'investigation se sont affranchis, mais de manière toute relative. La censure et l'autocensure, liées à l'idéologie du nationalisme algérien du vieux bon temps, qui se fonde sur le secret, l'auto-défense, la peur de qu'en dira-t-on, toutes choses qui se formulent dans la phrase populaire : « nustrù ar-wahnâ » (cachons nos vices et défauts) trouvent leur matérialisation dans la pratique et les représentations des agents sociaux qui, en présence de l'Autre, s'efforcent de donner une image lisse, sans aspérités, d'eux-mêmes. Tout ce qui sort de biais ou qui signale un défaut attesté « de soi-même » doit être nié ou escamoté au moyen d'une auto-description éminemment positive de soi et de ses semblables. Le sociologue, amateur et même confirmé, n'échappe pas à cette contrainte idéologique qui l'oblige de se conformer à cette culture auto-apologique. L'éloge de soi individuel et collectif semble être un trait constitutif de la culture idéologique du nationalisme algérien né sous l'influence et en réaction au nationalisme français, de type jacobin. Les hommes politiques algériens, tout comme le petit peuple, se ressentent encore très fortement de cette idéologie auto-valorisante et qui n'en finit pas de structurer et d'informer les imaginaires sociaux des agents en acte.

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

## **4. Les objets tabous**

Les tabous qui ne font que très rarement l'objet d'étude sociologique sont nombreux et je n'en cite que les principaux d'entre eux : les drogues, l'homosexualité, la prostitution, la sexualité, le suicide, la violence, etc. Lorsque, au début des années quatre-vingt dix, j'ai entrepris d'enquêter sur ces sujets et dont les résultats ont été publiés par la suite, j'ai dû encourir le courroux de bon nombre de mes compatriotes parmi lesquels se comptaient des « sociologues » ou se réclamant comme tels. Ils me reprochaient d'avoir révélé aux « Autres » des pratiques « honteuses », certes véridiques, mais que l'on devait « garder pour soi » afin de ne pas prêter le flanc aux railleries de « nos ennemis ». Comment est-il possible qu'une personne se targuant d'être « sociologue » en arrive à plaider pour l'occultation de certains aspects désagréables manifestés par la réalité sociale de son pays au motif de sauver son honneur et d'en donner une « image positive » à l'extérieur ? Pourtant, cela n'a rien d'impossible lorsqu'on songe à l'extrême prégnance du nationalisme, étroit et étriqué, sur les esprits aussi bien cultivés qu'ordinaires. La sociologie, tout comme l'histoire, n'échappent pas à l'emprise de cette idéologie dans laquelle les affects et l'auto- exaltation se développent au détriment de la critique et de l'auto- critique, sans lesquels les sciences n'auraient jamais pu enregistrer les progrès que nous leur connaissons aujourd'hui.

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

## a) Les Drogues

Les sujets considérés comme « tabous » chez nous, tels les drogues, la sexualité, le suicide, etc., font l'objet d'une grande sollicitude de la part des chercheurs, notamment occidentaux, qui n'ont nullement « honte » de mettre au jour ces manifestations qui affleurent à la surface de leurs propres sociétés avant d'étudier les mêmes phénomènes dans les sociétés exogènes pour les besoins du savoir et de la connaissance. A propos de tous ces sujets qui longtemps et encore aujourd'hui, en Algérie, sont restés frappés d'interdits et d'amnésie, j'avais osé je ne sais par quel motif secret, déchirer le voile dont ils étaient enveloppés en écrivant ce que mes enquêtes de terrain d'alors m'avaient fait découvrir. D'abord les drogues sur lesquelles j'ai enquêté. Que l'on me permette ici de reprendre le commentaire qui en a été fait par Bernard Doray et Francis Saint Dizier : « *D'une manière plus synthétique, Ahmed Rouadjia en 1991 dans l'Etat du Maghreb [brosse] le tableau suivant de la situation : ‘Circonscrite dans les années soixante aux adultes, l'usage du kif (chanvre indien), et de l'alcool, s'est étendu, dans les années soixante-dix, aux franges de jeunes exclus du système économique et éducatif. [...] Dans le Rif, et surtout dans la région de Kettana, la culture du Kif se pratique sur une grande échelle (7000 tonnes par an). A partir des années soixante-dix face à une demande croissante, le recours à la contrebande s'est développé, notamment au Maroc. Malgré la rupture des relations diplomatiques avec l'Algérie en 1975, les passeurs de Kif, cocaïne ou comprimés, sont en majorité des Algériens de moins de vingt-cinq ans. De plus en plus, le trafic de drogue s'effectue avec l'Europe [...] surtout par voie maritime. Le Maroc et l'Algérie auraient déjà rejoint les réseaux des grands traquants mondiaux de stupéfiants<sup>5</sup>.*

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

*« A. Rouadjia ajoutait une réflexion sur les effets pervers , montre aussi que les effets pervers de la répression ( qui a fait augmenter le prix du kif, substance traditionnellement bon marché et traditionnellement cultivée dans le Sud Algérien à des fins de consommation locales) et sur l'interdiction ou la cherté de l'alcool, qui ont amené une augmentation importante de la consommation des drogues habituelles aux pays pauvres : colles, diluants, « zambréto » (mélanges de limonade et d'alcool à brûler, souvent additionné d'autres ingrédients toxiques), gaz d'échappement de voiture... »<sup>6</sup>*

Ces objets « tabous » sur lesquels j'ai anticipé ne suscitent encore que peu de regain d'intérêt chez les sociologues et les psychologues de l'université algérienne, et ne font l'objet que de rares enquêtes approfondies. Les colloques organisés ici et là par certaines universités, ces dernières années, sur les drogues, relèvent du domaine théorique le plus abstrait et n'apportent rien d'original en matière descriptive et analytique. Alors qu'en Europe, et notamment en France, les recherches en ce domaine se développent et apportent chaque jour des éclairages nouveaux sur les différentes pathologies liées aux consommations des psychotropes, l'Algérie reste bien à la traîne en la matière. Elle est bien en retrait même par rapport à ses voisins, Tunisiens et Marocains , dont les chercheurs se montrent moins inhibés et bien moins frileux que leurs pairs Algériens qui prissent plus la théorie désincarnée débitée dans les locaux poussiéreux et maussades de l'Université que la pratique concrète sur le terrain.

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

Les drogues, entre autres, sont l'une des causes propices au suicide et aux tentations suicidaires. La presse nationale rapporte très souvent le cas de ces jeunes désespérés qui, du haut des Ponts Suspendus de Constantine, se jettent dans le fond du ravin. Ailleurs, on choisit d'autres moyens pour mettre fin à ses jours. Les recherches les plus récentes menées en France à ce sujet indique l'existence d'une corrélation entre les drogues et les suicides constatés :

« Les idéations suicidaires et les tentatives de suicide sont souvent associées à des épisodes dépressifs, mais aussi à d'autres pathologies, ainsi qu'à des facteurs variés comme la maltraitance durant l'enfance, le chômage ou l'abus des substances psychoactives (Batt 2000, Walter 2000). Des maladies (somatiques ou psychiques) graves ou invalidantes peuvent, par les troubles et les souffrances qu'elles occasionnent, diminuer la qualité de vie et le bien-être des malades et provoquer des idées de suicide ; ainsi, les personnes séropositives souffrent notamment des effets secondaires des thérapies mises en œuvre, de l'isolement et de la discrimination à leur égard (Cochand & Bovet 1998, Préau et al. 2007, Velter 2007). [...] La consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites et polyconsommation) a déjà été signalée comme étant en lien avec les pensées suicidaires, les tentatives de suicide et les suicides accomplis ; on sait que leurs effets désinhibiteur facilite le passage à l'acte, et que les personnes en détresse peuvent s'auto-traiter en y recourant pour atténuer leur souffrance (Erinoff et al. 2004). De plus, dans le cas particulier des usages de drogues par voie intraveineuse, une telle consommation est susceptible d'entraîner des pathologies (infections VIH, VHC, candidoses, bactériémies...) en cas de partage du matériel d'injection, qui peuvent à leur tour concourir à des

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

comportements suicidaires. Dans les études qui visent à mieux comprendre la tentative de suicide ou les pensées suicidaires, il convient donc de tenir compte de ces éléments qui peuvent toucher différemment certains segments de la population. »<sup>7</sup>

S’agissant de l’Algérie, tous ces faits sociaux évoqués ci-dessus ( drogues, suicide, homosexualité, prostitution...) ont été de 1962 à 1990, un sujet tabous. Leur existence était soit escamotée, soit minimisée. Souvent, la presse nationale qui était encore dominée par le parti unique, présentait ces manifestations qualifiées de « déviantes » comme étant le propre de l’Occident « décadent » et impie et que l’Algérie en était complètement « immunisée ». Ce n’est qu’à partir des années quatre vingt-dix que l’on commençait, mais très timidement, à en parler, et encore le fait-on de manière assez sélective. S’il n’était plus désormais « honteux » d’évoquer, dans la presse nationale, les drogues dont on imputait d’ailleurs la responsabilité de leur consommation aux « passeurs » marocains, et donc aussi au Maroc tout entier , rendu alors responsable en partie de la perversion d’une fraction de « la jeunesse algérienne », il n’en était pas de même des suicides, et surtout de l’homosexualité et de la prostitution, deux sujets dont on tait ou nie complètement la réalité et dont la simple évocation provoque encore des frissons d’horreur ou des réactions offusquées.

## **b) Homosexualité, prostitution et autres « déviances »**

Ce sont là encore des sujets tabous, et les évoquer dans une étude, même académique, provoque de réactions scandalisées. Le plus surprenant, mais aussi, la chose des plus déplorables, c’est que même des personnes se réclamant de la sociologie, et affirmant avoir vocation à pratiquer « le métier du sociologue », considèrent comme

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

sacrilège d'évoquer ces sujets dans la mesure où ils attenteraient gravement à « la pudeur », et aux valeurs morales de la société. Que de fois ne m'a-t-on reproché de considérer ces sujets comme un objet d'étude par excellence, alors qu'ils n'en seraient pas en raison de leur caractère « choquant » qui heurterait profondément la conscience des « croyants » attachés à la « pudeur » ? Que de fois ne m'a-t-on fait le grief d'étudier et d'écrire sur de tels objets « entachés de honte », et surtout d'oser les donner en pâture aux Occidentaux qui ne manqueraient pas de « rire de nous » ?! Pourtant, tout en admettant, en aparté, l'existence de la pratique de l'homosexualité et de la prostitution, on se refuse cependant à ce qu'ils fassent l'objet d'étude, même académique, ou de divulgation « à l'extérieur ». Il semble que la répugnance envers l'homosexualité, voire sa condamnation morale, n'est pas un trait spécifique à la culture algérienne ; il en est d'autres qui la rejettent comme « immoral », et traitent les homos comme des « malades » et des « réprouvés ».

Ainsi, Christian Grov et son équipe ont-ils « relevé aux États-Unis que les jeunes « de couleur » (*African Americans, Asian/Pacific Islanders, Latinos/as*) étaient moins souvent ouverts quant à leur orientation ou leur identité sexuelle vis-à-vis de leur parents que

les jeunes « blancs » (*Caucasians*), ce qui semble lié à un fort rejet culturel de l'homosexualité dans ces familles. »<sup>8</sup> Et les auteurs de ce passage ajoutent en note en bas de page que « *Ce rejet culturel a aussi été analysé dans le monde du Maghreb par Ahmed Rouadjia (1991)* » en référence à un de mes articles sur le sujet<sup>9</sup>. Mais le paradoxe, c'est justement dans les sociétés et les cultures fortement imprégnées de religiosité et de puritanisme que ces formes de sexualité réputées « déviantes » ou « perverties » se pratiquent de

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

manière « sauvage », mais cachée, il est vrai. Comme dit l'adage oriental « *une faute cachée est à demi pardonnée* ». On peut pratiquer les choses illicites ou interdites, à condition de le faire avec « discréction »...

En dépit de son style satirique et de certains de ses présupposés idéologiques, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a dit des vérités d'autant plus cruelles sur les diverses formes connues de sexualité en Islam que nul ne peut le contredire. Puisant à la fois de ses observances personnelle de journaliste-il était longtemps le correspondant du journal *Le Monde* au Caire, après l'avoir été au Maghreb-, puis « piochant » des sources islamiques les plus diverses, dont le Coran et les docteurs de la foi musulmane les plus autorisés, il en arrive à montrer que les traditions musulmanes ne sont ni univoques ni unanimes sur ce sujet, et qu'il y a bien des différences d'interprétation selon les écoles (*mad'ahibs*) et les époques historiques. Tandis que le Coran, dit-il, n'évoque clairement l'homosexualité que « cinq ou six fois , à travers l'histoire empruntée à la Bible, des anges du Ciel que les habitants de Sodome, à l'exception de Loth, voulaient lutiner, ce pourquoi ils furent punis par le feu céleste. Quoique au- dessus de tout soupçon, Loth a laissé son nom, en arabe coranique, aux lothiens- les homosexuels. C'est à Loth seul, qui n'est pas une autorité, que le Coran fait prononcer le mot « d'abomination » pour désigner l'inversion. La sourate des Fourmis taxe simplement d'ignorance ceux qui, *par concupiscence, s'approchent des hommes plutôt que des femmes*.

Quant à la Sourate des Poètes elle se borne sur un ton, à dire vrai plus réprobateur que condamnateur, à poser la question :

*Vous approchez-vous des mâles de l'univers et délaissez-vous épouses ? »<sup>10</sup>*

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

Au contraire du Coran (al-Qorân), qui se montre plus tolérant, la tradition orthodoxe (la Sunna) portée par les docteurs de la foi musulmane ( Malek Ibn Anas, Abou Hanifa, Ibn Hazem, Ibn Hanbal"...) fait preuve d'une sévérité impitoyable envers l'homosexualité considérée comme un acte contre nature, répréhensible, et donc passible des peines capitales. Il est vrai qu'Abou Hanifa ne va pas jusqu'à cette extrémité, et prône seulement pour le coupable des « peines légères ». Quant à la position d'Ibn Hazem, sur ce sujet, elle ressort franchement de l'inquisition. Pour lui, la sodomie relève d'une « *chose affreuse et répugnante, Allah a lancé contre les coupables des blocs d'argile pourvus d'une marque. Malek<sup>11</sup> estime que l'actif et le passif encourent la lapidation. Aboubaker[ Le premier calife] fit brûler vif un coupable de crime [homosexuel]* »<sup>12</sup>.

L'autre paradoxe, notamment de l'Islam social algérien, l'actif (celui qui donne) est mieux vu que le passif ( celui qui reçoit). Le premier est socialement valorisé en raison de sa virilité, le second, méprisé en raison de sa féminité... Au premier se rattache l'idée ou le sentiment touffus, diffus, de « l'honneur » qui rejoaillirait sur « la famille », le second incarne pour les siens les stigmates et la honte. Dans tous les cas, l'homosexualité est perçue de manière fort ambiguë, et elle tient pour l'essentiel cette ambivalence aux contradictions qui mettent constamment aux prises les traditions et le représentations culturelles de l'islam social, volontiers hédoniste, avec l'islam coranique dont les prescriptions sur ce sujet oscillent entre l'interdit formel et la tolérance ; elles tiennent aussi à cette dichotomie qui se fait jour entre les faits et la théorie, et entre les pratiques et le droit...

# **La sociologie en tant que science cognitive du monde social**

---

D'autre part, les stigmates qui pèsent sur cette forme de sexualité qualifiée socialement de « pathologique » expliquent pourquoi les chercheurs en général, et les sociologues en particulier, en Algérie, ne la prennent pas pour un objet d'étude digne d'être conduit. Le SIDA lui-même relève de ce registre tabou, et sauf rare exception, cette maladie n'est rarement débattue par les chercheurs nationaux, comme si elle ne concernait pas la santé de la population et comme si le simple fait de l'évoquer était un acte attentatoire contre la morale, la religion et les mœurs sociales censées être sains et transparents à eux-mêmes. De même la prostitution qui gagne certaines franges de la population précarisée ressort du domaine de l'esquive et de l'évitement<sup>13</sup>. En faisant l'économie d'étudier ces « choses », en refusant de les traiter en objet de recherche, et d'en interpréter les causes, nos sociologues manquent donc à leur devoir d'engagement intellectuel et à leur vocation première : celle d'interpréter les faits sociaux et de constituer le stock des savoirs nécessaires dont nous avons besoin afin d'appréhender au mieux les lois qui régissent les structures, les représentations sociales du monde, les besoins, et les attentes de la société globale, mais aussi la crise des valeurs et du sens qu'elle traverse et dont elle est traversée de part en part...

- Ahmed ROUADJIA est auteur de plusieurs travaux et ouvrages, parus en Europe dont les principaux sont :

*-Les Frères et la mosquée. Une enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*, Paris, éd. Karthala, 1990 ;

*-Grandeur et décadence de l'Etat algérien*, Paris, édi. Karthala, 1994 ;

*-Les enfants illégitimes de la République*, Paris, éd. Maoisonneuve & Larose, 2004 ;

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

-*Le management. Etude à l'usage de l'entreprise*, Alger, Chihâb, 2010.

-*L'Etat du Maghreb*, (co-auteur) Paris, La Découverte, 1991 ;

-*The Islamist Dilemma: the Political Role of Islamist Movements in the Contemporary Arab World* (co-auteur). Dir. Laura GUAZZONE), Londre, Ithaca press, 1995, Contribution, chap. 3. « Discours et stratégie du mouvement islamiste en Algérie (1986-1992) », 30p.

- *Le droit entre laïcisation et néo-sacralisation*. (co-auteur) Dir. de Jean Louis THIREAU), Paris, P.U.F., 1997. Contribution : « La sacralisation des espaces politiques et du droit au Maghreb. Suivie d'une analyse comparative avec l'Europe et Israël », 28p.

- *Demain l'Algérie* (co-auteur) In G. IGNASSE et d'E. WALLON (dir.) Paris, Syros, 1995,

---

1 Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, éd., Flammarion, 1988,p.120

2 Max Weber, *Economie et société*, tome 1, Paris, Plon, coll. « Agora/Pocket », 1995,p.28

3 *Op.cit.*,p.48-49

4 Voir aussi Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980.

5 Ahmed ROUADJIA , « Les enfants au centre des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie », in *L'Etat du Maghreb* , sous la direction de Camille et Yves LACOSTE, Paris, La Découverte, 1991, p.210-213, cité par Bernard DORAY et Francis SAINT DIZIER, in « Malaise dans la modernité ». Etude ethno-clinique multicentrique, Paris, Toulouse, Alger, Cotonou, p.29-30. Rapport de recherche, juin 1994. Travail de recherche financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la Délégation Générale à la lutte contre la Drogue et les Toxicomanies.

6 A.Rouadjia, cité par B. Doray et F. Saint Dizier, *op.cit.*,p.30.

7 François Beck, Jean-Marie Firdion, Stéphane Legleye, Marie-Ange Shiltz, Les minorités sexuelles face au risque suicidaire, Paris, Ed. INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), 2010, p.27-28.

# La sociologie en tant que science cognitive du monde social

---

---

8 Op.cit, p.40

9 « **L'homosexualité, une réalité sociale réprimée** », in L'Etat du Maghreb, op.cit.,p.235 et suivantes

10 Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, **Le Radeau de Mahomet**, Paris, éd. Flammarion, coll. Champs,1983, p.196

11 Il s'agit de Malek Ibn Anas (**mort en 795 de l'ère chrétienne**). Juge médinois, auteur d'un célèbre traité de jurisprudence ou droit musulman, il fut à l'origine du rite malékite adopté par les Maghrébins. Le malékisme, avec le chafî'isme, le hanafisme et le hanbalisme, forment les quatre écoles de l'islam orthodoxe

12 **Cité par Péroncel-Hugoz**, op.cit., p. 197

13 Voir Ahmed Rouadjia **« La prostitution dans les villes »** in l'Etat du Maghreb, op.cit., 237 et suivantes